Fédération Française de Voile

BILAN 2021

Assemblée Générale 2021 – 26 mars 2022

BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE OFFICIEL

ENGIE
GROUPE MDS Mutuelle des Sportifs
PARTENAIRES MAJEURS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - www.ffvoile.fr

Actif

			Exercice au 31/12/2021			Exercice précédent
			Montant brut	Dépréciation	Montant net	au 31/12/2020
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevet, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	725 825	702 930	22 894	30 265
		Immobilisations Incoporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	725 825	702 930	22 894	30 265
	Immobilisations corporelles	Terrains	755 469		755 469	755 469
		Constructions	3 101 729	2 053 019	1 048 710	1 088 511
		Inst. techniques, mat. out. Industriels	7 693 460	6 552 316	1 141 144	1 338 216
		Autres Immobilisations incorporelles				
		Immobilisations corporelles en cours	1584	-	1584	
		Avances et acomptes				
		Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
		TOTAL	11 552 242	8 605 335	2 946 907	3 182 196
	Immobilisations financières	Participations	67 303		67 303	67 303
		Parts Bred				
		Parts SVIF				
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts	25 500		25 500	25 000
		Avances Permanentes				
		Autres immobilisations financières	8 663		8 663	9 829
		Depots & Cautionnements				
		TOTAL	101 467	-	101 467	102 132
TOTAL I			**12 379 533**	**9 308 265**	**3 071 268**	**3 314 593**
Actif circulant	Stock et encours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises	147 721		147 721	159 487
		Stocks				
		TOTAL	147 721	-	147 721	159 487
		Acomptes s/frais				
		Acomptes fournisseurs				
		TOTAL	-	-	-	-
	Créances	Créances clients, usagers et comptes rattachés	860 996	171 430	689 566	866 555
		Clubs débiteurs & Clubs en prélèvements			-	
		Clubs douteux			-	
		Clients			-	
		Clients Douteux			-	
		Clients Factures à établir			-	
		Créances reçues par legs ou donations	-	-	-	-
		Autres créances	2 120 560	29 898	2 090 662	4 182 697
		TOTAL	2 981 556	201 328	2 780 228	5 049 252
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 446 397		1 446 397	763 866
		Charges constatées d'avance	71 247		71 247	73 557
TOTAL II			**4 646 921**	**201 328**	**4 445 593**	**6 046 162**
Frais d'émission d'emprunt (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion - Actif (V)						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II)			**17 026 454**	**9 509 593**	**7 516 861**	**9 360 755**
Engagements donnés		Legs nets à réaliser				
		Acceptés par les organes statuairement compétents				
		Autorisés par l'organe de tutelle				

Passif (avant répartition)

			Exercice	Exercice précédent
Fonds propres	Sans droit de reprise	**Fonds propres sans droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires	2 092 825	2 092 825
		Fonds propres complémentaires		
		Fonds associatifs		
	Avec droit de reprise	**Fonds propres avec droit de reprise**		
		Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation			
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles		97 619
		Réserves pour projet de l'entité		
		Réserves		
		Autres		
	Report à nouveau		-151 418	
	Excédent ou Déficit de l'exercice		11 358	-231 390
		SITUATION NETTE	***1 952 765***	***1 959 054***
	Autres fonds	Fonds propres consomptibles		
		Subventions d'investissement	401 154	713 340
		Quote Part Subvention d'Investissement MS/CNSD		
		TOTAL I	**2 353 920**	**2 672 393**
Fonds reportés et dédiés		Fonds reportés liés aux legs ou donations		
		Fonds dédiés MS		
		Fonds dédiés	2 219 449	3 302 664
		TOTAL FONDS REPORTES ET DEDIES II	**2 219 449**	**3 302 664**
Provisions		Provisions pour risques	30 000	
		Provisions pour charges		
		TOTAL PROVISIONS III	**30 000**	**0**
Dettes		Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	31 697	69 420
		Emprunts		
		Emprunts et dettes financières divers (3)	0	170
		Banque - BPCA		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	937 477	1 079 715
		Dettes fournisseurs - echanges de biens		
		Dettes des legs ou donations		
		Dettes fiscales et sociales	691 353	869 670
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	363 272	701 258
		Avances sur commandes licences et autres		
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	889 694	665 465
		TOTAL IV	**2 913 493**	**3 385 698**
		ECART DE CONVERSION PASSIF V		
		TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV+V)	**7 516 861**	**9 360 755**
		(2)Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3)Dont emprunts participatifs		
Engagements reçus				

Compte de résultat

		Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation	Cotisations	5 900 098	5 151 478
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	989 533	545 367
	dont ventes de dons en nature	-	-
	Ventes de prestations	1 924 447	1 634 279
	dont parrainages	*1 240 553*	*1 471 352*
	Ventes de marchandises		
	Production vendue, de services		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Subvention d'exploitation		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 193 599	5 510 583
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible	-	-
	Ressources liées à la générosité du public	-	
	Dons manuels	-	-
	Mécénats	-	-
	Legs, donations et assurances-vie	-	-
	Contributions financières	-	-
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	175 216	181 624
	Utilisations des fonds dédiés	1 478 215	534 640
	Autres produits	46 793	4 585
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	14 707 901	13 562 554
Charges d'exploitation	Marchandises — Achats	931 301	673 432
	Marchandises — Achats de la Boutique		
	Variation de stocks	11 766	9 653
	Matières premières et autres approvisionnements — Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	6 441 976	4 601 975
	Aides Financières	2 806 925	1 794 310
	Impôts, taxes et versements assimilés	317 717	281 451
	Salaires et traitements	2 116 755	1 982 326
	Charges sociales	860 476	433 107
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	709 889	906 269
	Dotations aux amortissements sur immobilisations		
	Dotations aux provisions	30 000	359 315
	Dotations aux provisions sur actif circulant		
	Subventions versées par l'association		
	Reports en fonds dédiés	395 000	3 302 664
	Autres charges, d'exploitation	616 110	164 963
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	15 237 915	14 509 464
	RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**- 530 014**	**- 946 910**
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	2 455	2 419
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	2 455	2 419
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	469	716
	Différences négatives de change	960	147
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV	1 430	863
	RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**1 026**	**1 556**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV)	**- 528 988**	**- 945 354**

Compte de résultat (suite)		Exercice 2021	Exercice 2020
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	532 177	774 109
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	108 584	138 381
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	640 761	912 490
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	100 090	75 902
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	324	36 928
	Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	85 643
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELS VI	100 414	198 473
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**540 347**	**714 017**
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)		0	53
Engagements réalisés avec les subventions du Ministère N-1			
Report des subventions du Ministère non utilisées			
	TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	**15 351 118**	**14 477 463**
	TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	**15 339 759**	**14 708 853**
	EXCEDENT OU DEFICIT	**11 358**	**- 231 390**
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			

Commentaires sur les résultats 2021 de la Fédération Française de Voile

de l'exercice 2021 arrêté au 31 décembre 2021

L'exercice 2021 a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants.

La deuxième année d'application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 publié le 30/12 2018 «relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2020.

La deuxième année de la crise du COVID-19 a entrainé une baisse des actions sportives et des compétitions sur l'année 2021 par rapport à une année normative. En outre, cela n'a pas permis de mener l'ensemble des actions prévues au titre de la convention d'objectif (CO). Le contexte sanitaire des Jeux Olympiques à 2021 a entrainé une baisse des couts liées à cet évènement et des actions en lien avec la préparation de cet évènement.

BILAN ET FLUX DE TRÉSORERIE DE L'ANNEE 2021

Les montants de l'actif et du passif s'élèvent à 7'517 k€ à fin 2021 contre 9'361 k€ à fin 2020, soit une baisse de 1'844 k€ due notamment à la consommation de fonds dédiés de 1'767 k€ (dont le projet La Mer est à Vous (LMV) pour 876 k€, les fonds dédiés 2020 de 370 k€ et l'encaissement du financement des anciens plans bateaux d'investissement CNDS de 575 k€).

La trésorerie nette (disponibilités moins dette bancaire) passe de 694 k€ fin 2020 à 1'415 k€ fin 2021. Les créances poursuivent la baisse initiée en 2020 en passant de 867 k€ fin 2020 à 690 k€ fin 2021. Par ailleurs, on peut constater une poursuite de l'amélioration du délai de paiement des fournisseurs déjà entamé en 2020 avec les dettes fournisseurs qui passent de 1'080 fin 2020 à 937 k€ fin 2021, soit une baisse de 142 k€. En nombre de jours de délai de paiement de fournisseurs, à fin 2020 le délai était de l'ordre de 72 jours alors qu'il n'est plus de 45 jours fin 2021.

RESULTATS DE L'ANNEE 2021

Le compte de résultat utilisant les Produits et Charges par nature, c'est-à-dire selon l'optique de Comptabilité Générale, montre un total de Produits d'Exploitation égal à 14'313 k€ et de Charges de 14'843 k€ dégageant un Résultat d'Exploitation en perte de 530 k€. Cette perte s'explique en premier lieu par la prise en compte de la quote-part de Subvention d'Investissement de 442 k€ en Produits Exceptionnels, imposée par le Plan Comptable. En réalité cette quote-part de subvention d'investissement n'a pas un caractère exceptionnel au sens économique car elle exprime la part des subventions d'investissements reçues en 2021 et les exercices précédents, qui a été utilisée durant cet exercice 2021, part calculée sur la base de la dotation aux amortissements (qui se trouve dans le Résultat d'Exploitation) liée à ces investissements.

Le Résultat Financier montre un produit de 1 k€.

Compte tenu du Résultat Exceptionnel Net de 540 k€, solde excédentaire grâce au traitement comptable de la quote-part des Subventions d'Investissement, l'impôt sur les bénéfices est à zéro, le résultat net de l'exercice 2021 se situe à 11 k€, contre une perte nette de 231 k€ en 2020.

Sur la base de la comptabilité analytique destinée à refléter les différentes actions budgétaires et à rendre compte au ministère des Sports de l'emploi des subventions, le résultat de l'exercice 2021 dégage un résultat net de 11k€ euros après impôt, résultat identique et cohérente avec celui de la comptabilité générale.

RESULTATS DE L'ANNEE 2021 suite

Les Produits totaux s'élèvent à 14'956 k euros pour une prévision 2021 de 14'543 k euros, telle qu'elle avait été approuvée lors de l'Assemblée Générale de mars 2021 (le « Budget »).

Le poste « licences » d'un montant de 5'566 k€ par rapport à 4'868 k€ en 2020 et 5'951 k€ pour le Budget. L'écart par rapport au Budget est dû à une baisse du nombre de licences adultes prévues à hauteur de 55.332 alors qu'il n'y avait que 48.011 licences adultes réellement vendues en 2021. En revanche, les ventes des Passports Voiles (186.899) ont largement dépassées la prévision du Budget (161.962, soit 24.937 de Passports Voiles de plus).

Le nombre total de licences (y compris titres de participations) délivrées en 2021 s'élève à 270'258 contre 243'080 en 2020, soit une hausse de 27'128 licences dont 92% expliquée par les Passports voiles.

Les cotisations Clubs et Cartes de Publicité sont au total de 358k€, en hausse par rapport à 2020 de 30 k€ et en ligne avec le Budget.

Les produits des partenariats s'élèvent à 1'323 k€, soit une baisse de 179 k€ versus 2020 et de -180 k€ par rapport au Budget. Par rapport à 2019, la baisse s'explique par le non-renouvellement du partenariat AG2R et un niveau des partenariats échanges plus faible en 2021 versus 2020. Par rapport au budget, l'écart est dû à une étape Engie Kite Tour reportée en 2022 et des échanges plus bas que prévu.

Le Chiffre d'Affaires de la Boutique s'élève à 1'049 k€ des produits (hors ventes internes) en amélioration par rapport à 2020 de 378 k€ dont l'activité relative au projet *Merci les Clubs et les CDV* lancé fin 2020. L'écart par rapport au Budget s'élève à 300 k€ avec une activité des clubs plus forte que prévue pendant l'été 2021 et certains clubs qui ont pris de l'avance sur leurs achats pour 2022.

Il n'y avait pas de grande épreuve en 2021. La Semaine Olympique Française a été annulée mais prévue ainsi dans le Budget.

Les concours publics et subventions du ministère des Sports se sont élevées à 4'194 k€ par rapport à 2020 lorsque les subventions étaient à hauteur de 5'511 k€. La baisse en 2021 s'explique notamment par les subventions d'investissement qui étaient très élevées en 2020 avec des plans d'investissement exceptionnels.

Le total des Charges s'élève à 14'945 k€ pour une prévision de 14'540 k€ et un réel 2019 de 14'509 k€.

Les dépenses du département « Vie Fédérale et Activités Transverses » se montent à 8'861 k€, en ligne avec la prévision budgétaire et en hausse de 1'345 k€ par rapport au réel 2020.

Les postes en hausse par rapport au réel 2020 :

-la hausse de ristournes relatives aux ventes de Passport Voile Régionalisé (PVR) et l'assurance associée, soit - 730 k€

-une hausse des charges relatives aux dépenses fléchées des partenariats (y compris la hausse d'échanges avec le contrat Tribord), soit - 317 k€

-des charges exceptionnels relatives aux départs des salariés de droit privé en 2021, soit - 215 k€

Les dépenses du « Haut Niveau » s'élèvent à 2'868 k€, soit une hausse par rapport à la prévision de 741 k€ principalement en raison des reports en fonds dédiés et des avenants du contrat de performance.

RESULTATS DE L'ANNEE 2021 suite

Les charges du service « Pratiques Sportives » s'élèvent à 550 k€ avec des dépenses inférieures au Budget de 157 k€ mais en hausse versus 2020 de 60 k€. L'écart du budget s'explique notamment par une saison tronquée partiellement au début de l'année 2021.

Les dépenses du service « Développement » s'élèvent à 590 k€ en ligne avec le Budget et en forte hausse par rapport au 2020, soit +348 k€. Le service a pu exécuter leur budget des projets 2021 et en outre, mettre en place les actions nécessaire pour consommer les fonds dédiés reportés de fin 2020.

Le résultat net est de +11 k euros par rapport à un Budget de 3 k€ et en forte amélioration versus 2019 de +242 k€.

FONDS PROPRES ET AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2020

Il sera proposé au vote de l'Assemblée générale d'affecter le résultat net après impôt en reports à nouveau.

en k euro au 31 décembre 2021	Avant affectation du résultat	Proposition d'affectation	Après affectation du résultat
Fonds propres statutaires	2,093		2,093
Réserves	0	0	0
Report à Nouveau	(151)	11	(140)
Résultat de l'exercice	11		
Situation Nette	1,953	11	1,953

Le montant des investissements s'élève à 696 k€, soit une baisse de 232 k€ par rapport à la prévision, en raison des plans d'investissements ANS inférieurs que prévu. Par rapport aux investissements 2020, l'année 2021 est également en baisse de 249 k€ du fait des plans d'investissements exceptionnels 2020 (le plan exceptionnel jeunes, le financement des containers Olympiques, etc.).

La trésorerie nette à fin 2021 s'élève à +1'415 k€ par rapport à celle de fin 2020 de 694 k€, soit une amélioration de 720 k€ en raison d'une meilleure gestion de besoin en fonds de roulement comme indiqué dans l'introduction de ce rapport ainsi que l'encaissement de la subvention LMV.

Globalement la situation financière de la fédération reste saine avec un total de fonds propres de 1 953 k euros, soit 33% du total bilan hors la trésorerie nette (versus 32% fin 2019).

Le 10 mars, 2022

Le Trésorier
Fédération Française de Voile
Edward RUSSO

FEDERATION FRANCAISE DE VOILE
17, Rue Henri Bocquillon
75015 PARIS

ANNEXE

AUX COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2021

(MONTANT EXPRIME EN EUROS)

SOMMAIRE

A –INFORMATIONS

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1 – EVENEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

2 – DEROGATIONS, MODIFICATIONS AUX PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

2 – BILAN PASSIF

D – INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

E – AUTRES INFORMATIONS

A – INFORMATIONS

1- Objet Social

L'objet social de notre Fédération est décrit ainsi dans les statuts :

« La FFVoile a pour objet d'encourager, de promouvoir, de développer, d'animer, d'enseigner, d'encadrer, d'organiser, et de contrôler dans la limite de ses prérogatives le sport de la voile sous toutes ses formes de pratiques, que celles-ci soient à visée de compétition, de loisir, de pratique éducative et sociale ou d'intérêt touristique »

2- Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Elle a pour objet directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une ou plusieurs structures créées à cet effet:

- de défendre les intérêts de tous les pratiquants, de les informer et de représenter ceux qui adhérent à la FFVoile, par l'intermédiaire des membres affiliés ;
- de favoriser la création de ces membres, de soutenir leurs efforts de développement et d'établir entre eux des relations amicales ;
- de défendre les intérêts de ces membres et de les représenter, en France et à l'étranger ;
- d'établir les règlements techniques et/ou sportifs des disciplines et pratiques de la voile ;
- de coordonner l'action de toutes les personnes morales et physiques qui s'intéressent à la pratique de la voile, afin de les soutenir auprès des pouvoirs publics, des autorités, des fédérations, et des organismes français et étrangers ;
- de développer, d'organiser, et de promouvoir les pratiques de loisir, touristiques et autres, liées à la voile en y incluant toute opération compatible avec l'objet de la FFVoile qui s'y rapporte et contribue à sa réalisation et dans ce cadre, vendre ou offrir à la vente tous produits, services ou activités liés à la voile.

Elle établit tous les règlements concernant les activités qu'elle régit, coordonne ou favorise. Elle œuvre pour garantir le respect des règles sportives internationales et nationales, de l'esprit et de la déontologie sportive en voile.

Elle œuvre au respect du règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM), de l'esprit de responsabilité et de solidarité des plaisanciers à la voile, notamment par la formation et l'information.

Elle collabore dans son domaine et par ses compétences aux actions des pouvoirs publics qui vont dans le sens de son objet.

3- Descriptions des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités d'écriture au paragraphe précédent sont les suivants :

- Les investissements engagés au titre du Contrat pluriannuel de Développement
- Les investissements engagés au titre du Contrat de Performance
- Les investissements engagés au titre du Projet d'Insertion, La Mer est à vous
- Les investissements de l'ensemble des ressources humaines, pour les projets directs de la Fédération.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

1- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

Après un exercice 2020 ayant enregistré une baisse significative des licences, l'année 2021 fait état d'une reprise à la hausse. Au 31/12/2021, la hausse enregistrée s'établit à 5760 licenciés soit une augmentation de 9 % par rapport à 2020.

La mise en œuvre du projet « La mer est à vous » s'est traduit dans la comptabilité par une reprise de fonds dédiés d'un montant de 713 k€.

Une action d'envergure a été réalisée au cours de l'exercice en vue de réaliser un inventaire physique des immobilisations corporelles. Ainsi, des visites sur sites ont permis de rapprocher les attestations demandées aux bénéficiaires par la Fédération avec les flottes réelles. Un inventaire physique a été fait à Marseille en janvier 2022.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE

A ce jour, aucun fait particulier intervenu après les clôtures des comptes ne nécessite leur traduction dans la comptabilité 2021.

2- PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

A. PRINCIPES GENERAUX

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

B. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Jusqu'au 31 décembre 2020, les voiles, spis, foils et ailerons et tous autres consommables similaires, étaient, au vu de leurs prix, comptabilisés en immobilisations et amortis sur une très courte période (1 an).

Bien que le prix de ce type de matériel soit élevé (supérieur à 500€), leurs usages (gestion des stocks et durée de vie) ne répondent pas à la définition d'une immobilisation. En effet, leur durée de vie est inférieure à un an et la consommation des avantages économiques est simultanée aux premières utilisations.
À la vue de la volumétrie annuelle d'achat, le suivi inventorié de ces biens serait impossible et pourrait laisser planer un doute sur la réalité de l'actif comptable.
Ce sont les raisons pour lesquelles, à compter du 1er janvier 2021, ces biens sont dorénavant comptabilisés en charges.

Ce changement de méthode comptable n'impacte pas le résultat de l'exercice mais il impacte le report à nouveau pour un montant net de 17 647 € (correction des dotations aux amortissements comptabilisées au 31/12/2020 et de leur contrepartie au niveau des subventions d'investissement correspondantes).

C. CHANGEMENTS D'ESTIMATION

Notre entité n'a réalisé aucun changement d'estimation au cours de l'exercice 2021.

D. CORRECTION D'ERREURS

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

E. DEROGATIONS

Notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

F. COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de comptabilisation ne nécessite une présentation de comparabilité des comptes en dehors du changement de méthodes comptables relatif aux voiles, spis, foils et ailerons (cf. supra) dont l'impact sur les Etats Financiers de la Fédération, pris dans leur ensemble, n'est pas significatif.

MODE D'AMORTISSEMENT

Durées moyennes d'amortissement pour les postes suivants

Nature des biens		Taux
Voitures particulières		3 ans
Camions		3 ans
Remorques		3 ans
Vedettes		3 ans
Moteurs		3 ans
Planche à voile – Hommes/Femmes 9.5 et 8.5		1 an
Voiliers des Collectifs		
470 Hommes et Femmes		1 an
49er Hommes et Femmes		1 an
Laser – Laser Radial		1 an
Finn		2 ans
Nacra		2 ans
Quillards autres		3 ans
Matériel Nautique divers		
Matériel Audiovisuel		5 ans
Matériel informatique		3 ans
Matériel de bureau		5 ans
Matériel Médical		5 ans
Gros œuvre		60 ans
Menuiserie extérieure		20 ans
Technique (chauffage, électricité, plomberie…)		12 ans
Agencements, sols et revêtements		10 ans

C – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

1 – BILAN ACTIF

Note n°3 : Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31 DECEMBRE 2021					
	SOLDE AU 31.12.20	ACQUISITIONS 21	SORTIES 21	TRANSFERT	SOLDE AU 31.12.21
CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOGICIELS, DROITS	**701 286**	**24 539**	**-**	**-**	**725 825**
TERRAIN	**755 469**				**755 469**
CONSTRUCTIONS	**3 101 729**				3 101 729
INST. TECHNIQUES, MAT. OUT. INDUSTRIELS	**7 690 487**	**494 201**	**491 229**		**7 693 460**
IMMOBILISATIONS EN COURS	**-**	**1 584**	**-**	**-**	**1 584**
TOTAL	**12 248 971**	**520 324**	**491 229**	**-**	**12 278 066**

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2021					
	SOLDE AU 31.12.20	DOTATIONS 21	REPRISES 21	TRANSFERT	SOLDE AU 31.12.21
CONCESSIONS, BREVET, LICENCES, MARQUES, PROCEDES, LOGICIELS, DROITS	**671 021**	**31 909**			**702 930**
CONSTRUCTIONS	**2 013 218**	**41 697**			**2 053 019**
INST. TECHNIQUES, MAT. OUT. INDUSTRIELS	**6 352 271**	**667 690**	**486 327**		**6 552 316**
TOTAL	**9 036 510**	**741 296**	**486 327**	**-**	**9 308 265**

Note n° 4 : Coût d'Emprunt

Notre entité n'intègre aucun cout d'emprunt à l'actif.

B – INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Note n° 5 : Immobilisations financières

Immobilisations financières	Montant Brut
Autres Immobilisations Financières	8 663
Dépôt de garantie / Cautions	
- Autres	5 629
- Tripup	3 000
- 11/21 Rosier Brigitte	34
Prêts	25 500
TOTAL	**34 163**

Note n°6 : Titres immobilisés

La Fédération Française de Voile détient des participations pour une valeur de 19 200 euros dans la société SVIF, agence de voyages. La Fédération Française de Voile a souscrit 4367 parts sociales au prix unitaire de 10 € soit 43 670 euros auprès de la BRED Banque Populaire lors de l'augmentation de capital de cette dernière qui, au 31/12/2021 ont une valeur de 48 103 € (pas de variation par rapport à l'exercice précédent).

Ce sont des parts sociales non cotées en bourse, réservées aux titulaires d'un compte BRED.

Types d'immobilisations	Valeur
Participations dans la société SVIF	19 200
Parts sociales BRED	48 103
TOTAL	**67 303**

Note n°7 : Stocks

Un stock a été constitué au 31 décembre 2021 pour une valeur de 147 721 euros.

Une analyse sur la rotation des stocks a été effectuée au 31/12/2021, de cette analyse résulte qu'il n'est pas nécessaire de déprécier le stock.

Note n° 8 : Acomptes Fournisseurs et Acomptes sur frais

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT
AVOIRS NON RECUS	NEANT
	NEANT

Note n°9 : Clients et Clients Douteux

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT	PROVISION POUR DEPRECIATION
CLUBS DEBITEURS YC CLUBS EN PRELEVEMENT CLUBS DOUTEUX	409 970	-
CLIENTS	451 026	171 430
CLIENTS, FACTURES A ETABLIR		
CLIENTS DOUTEUX	-	-
	860 996	171 430

Les provisions pour créances douteuses concernant les partenaires extérieurs au « réseau » de la Fédération Française de voile sont définies selon la méthode suivante :

- 80% pour les créances supérieures à 360 jours
- 50% pour les créances entre 180 & 360 jours
- 20% pour les créances entre 60 & 180 jours

Cette provision est considérée comme une charge non déductible fiscalement.

Note n° 10 : Autres Créances

CREANCES A MOINS D'UN AN	BRUT	PROVISION POUR DEPRECIATION
SUBVENTIONS A RECEVOIR	1 762 599	
ACOMPTES S/ FRAIS ET ACOMPTES FRS	87 120	
PRODUITS A RECEVOIR	236 568	29 898
DEBITEURS, CREDITEURS DIVERS		
PERSONNEL	4 520	
TICKETS RESTAURANT	-	
TVA A RECUPERER	39 116	
ETAT, PRODUIT A RECEVOIR	-9 363	
IMPOTS SOCIETE	-	
	2 120 560	29 898

Note n° 11 : Disponibilités : Valeurs Mobilières de Placement

Nature de titres	Valeur au 31/12/20	Acquisition	Cession	Valeur au 31/12/21	Plus-value latente
Fonds Commun de placement BPCA – HYERES	116	0	116	0	0
TOTAL	1 670	0	0	0	0

Note n° 12 : Autres Disponibilités

AUTRES DISPONIBILITES	BRUT
BPCA Sailing Wold Cup HYERES	-
BPM Sailing Wold Cup MARSEILLE	-
BRED	88 747
BRED -Compte en devises	-
BRED - CYBER PLUS (paiements en ligne)	2 499
BRED - PIC LMV	454 292
BANQUE POSTALE	-
CAISSE	266
CAISSE Sailing Wold Cup HYERES	150
CAISSE Sailing Wold Cup MARSEILLE	-
LIVRET B	900 443
TOTAL	1 446 397

Note n°13 : Etats des Créances

Etat des Créances	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances Rattachées à des Participations	-		
Créances Clients, usagers & Comptes rattachés			
-> Clients Douteux & Litigieux	-	-	
->Autres Créances Clients	860 996	860 996	
Autres Créances			
-> Subvention à Recevoir	286 229	286 229	
-> Subvention à Recevoir La Mer est à vous	1 476 370	1 476 370	-
-> Ligues	111 568	111 568	
-> TVA	39 116	39 116	
-> ETAT		-	-
-> DIVERS	82 277	82 277	
Charges Constatées d'avance	71 247	71 247	
TOTAL	**2 927 803**	**2 927 803**	**-**

Note n° 14 : Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	BRUT
TELEPHONE/AFFRANCHISSEMENT	2 891
ASSURANCES	5 296
ABONNEMENT DOCUMENTATION	298
ABONNEMENT TRANSPORT	-
ABONNEMENTS AUTRES	2 724
BILLETS AVION	0
LOCATION/FRAIS DE SEJOUR	488
INFORMATIQUE	40 317
IMPRIMEURS	0
MAINTENANCE	1 286
ACHATS BOUTIQUE	0
DIVERS	1 644
TRANSPORT MATERIEL	0
INSCRIPTIONS-COTISATIONS	16 303
TOTAL	71 247

1 - BILAN PASSIF

Note n°15 : Fonds Propres

Une ressource destinée à renforcer les fonds propres à raison d'une stipulation du tiers financeur est comptabilisée en fonds propres avec ou sans droit de reprise.

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensembledes informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Fonds Propres sans droit de reprise	2 092 825							2 092 825
Fonds Propres avec doit de reprise	-							-
Ecart de Rééevaluation	-							-
Réserves	97 619					97 619		-
Report à Nouveau	-					151 418		- 151 418
Excédent ou déficit de l'Exercice	- 231 390	- 231 390		11 358				11 358
Dotations consomptibles	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'Investissement	-	-	-	-	-	-	-	- (1)
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**1 959 054**	**- 231 390**	**-**	**11 358**	**-**	**249 037**	**-**	**1 952 765**

(1) Cf. Note n°18 : Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Note n°16 : Provisions pour risques

Une provision pour litige a été comptabilisée au 31 décembre 2021 pour un montant de 30 k€.
Il s'agit d'une provision pour couvrir de potentielles dépenses à venir du fait d'un risque social.

Note n°17 : Fonds dédiés

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagementd'emploi pris par l'entité envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « reports en fonds dédiés » et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE :	A l'ouverture de l'exercice	REPORTS	UTILISATIONS		Transferts	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	dont Remboursements		Montant global	Dont fonds dédies correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	3 302 664	3 302 664	1 083 215	-	-	2 219 449	-
Ministère des Sports	*765 017*	*765 017*	*370 017*			*395 000*	
PIC - LMV	*2 537 647*	*2 537 647*	*713 198*			*1 824 449*	
Contribution Financiéres et d'autres organismes	-	-	-	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	**3 302 664**	**3 302 664**	**1 083 215**	**-**	**-**	**2 219 449**	**-**

Note n°18 : Subventions d'investissement, composition, méthodes d'amortissement

Les subventions d'investissements sont des ressources à caractère durable, des ressources stables permettant de financer les investissements nécessaires aux activités de l'entité et d'alimenter sa trésorerie.

A compter de la première application du règlement 2018-06 les subventions d'investissement sont soit reprises au compte de résultat exceptionnel au rythme de l'amortissement des actifs qu'elles ont contribués à financer, que l'actif soit un bien renouvelable par l'association ou non, soit comptabilisées immédiatement en produit exceptionnel à la date d'octroi de la subvention.
Ce choix de méthode comptable s'applique à l'ensemble des immobilisations amortissables financées dans le cadre de projets définis par l'utilisation de fonds dédiés.
Notre entité a choisi de reprendre dans le résultat au rythme de l'amortissement de la quote-part des biens ainsi financés, la subvention d'investissement comptabilisée en fonds propres lors de son octroi, seul le montant net de la subvention étant présenté au bilan.

Le contrat de performance signé avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) prévoit le financement de biens comptabilisés à l'actif immobilisé de la Fédération. La part de la subvention finançant ces

acquisitions est portée en « subvention d'investissement » afin de permettre une meilleure lisibilité du compte de résultat. En effet, la comptabilisation de cette subvention en produit entraînerait un décalage au niveau du résultat de l'exercice et des exercices à venir tout au long de la durée de l'amortissement des biens financés par l'ANS. Ce reclassement en « Subventions d'investissement » est reporté au compte de résultat selon le même rythme que les dotations aux amortissements des biens financés.

Subvention d'investissement :

	Solde 01/01/2021	**Augmentation**	**Diminution**	**Solde 31/12/2021**
Subventions d'investissements sur biens renouvelables	6 719 564	596 462	-396 134	6 919 892
Quote-part de Subventions d'investissements virés au compte de résultat	-6 006 224	136 172	-648 685	-6 518 737
	713 340	**732 634**	**-1 044 819**	**401 154**

Note n°19 : Emprunts

Achat Matériel Professionnel pour un montant de 150 000€ HT en date du 12/05/2018 sur une durée de 48 mois et ce pour l'acquisition de matériel informatique.

Emprunts	Montant Contracté	Capital restant dûau 31/12/21	Echéance a(-) 1 an	Echéances a + 1an et (-) de 5ans	Echéances a + de 5 ans
BRED BANQUE POPULAIRE	150 000	31 697	31 697	0	0
	150 000	31 697	31 697	0	0

Note n° 20 : Découverts Bancaires

Aucun découvert bancaire au 31 décembre 2021.

Note n° 21 : Créances Clients, Usagers et comptes rattachés

	BRUT
Clients Avances et Acomptes reçus/commande	0
CLUBS CREDITEURS	0
TOTAL	0

Note n°22 : Dettes Fournisseurs et comptes rattachés

FOURNISSEURS	BRUT
FOURNISSEURS	630 779
FOURNISSEURS IMMOBILISATIONS	242 165
FOURNOSSEURS ECHANGE DE BIENS	0
FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	64 534
TOTAL	937 477

Note n°23 : Dettes fiscales et sociales

DETTES FISCALES	56 455
TAXE SUR SALAIRES	10 410
TVA A PAYER	10 927
AGEFIPH (Travailleurs Handicapés)	0
IMPOT (CVAE & PRORATA TVA)	35 118
DETTES SOCIALES	634 898
URSSAF-POLE EMPLOI	76 964
AG2R (EX REUNICA-EX RESURCA)	49 612
EFFORT A LA CONSTRUCTION	0
FORMATION CONTINUE	13 126
PERSONNEL/COMITE D'ENTREPRISE (primes)	142 000
PERSONNEL/COMPTE EPARGNE TEMPS	91 870
CONGES PAYES - PERSONNEL	248 752
ETAT, IMPOT A LA SOURCE	12 575
TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES	691 353

Note n°24 : Autres Dettes

RABAIS REMISES RISTOURNES ACCORDES	63 000
CHARGES A PAYER	300 272
ADMINISTRATION	273 060
DEPARTEMENTS TOUS CONFONDUS	0
CREDITEURS	17 160
CHEQUES EN RAPPROCHEMENT	10 051
TOTAL	363 272

Note n°25 : Etat des Dettes

Etats des Dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts Obligataires Convertibles				
Autres Emprunts Obligataires				
Emprunts auprès des établissement de crédit				
-> à 1 an minimum à l'origine	31 697	31 697	-	
-> à plus d'un an à l'origine				
Emprunt & Dettes Financières diverses	-	-		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
-> Dettes Fournisseurs	695 313	695 313		
-> Fournisseurs d'Immobilisations	242 165	242 165		
Dettes Fiscales & Sociales				
-> Personnel & Comptes Rattachés	482 622	482 622		
-> Sécurité Social & Autres Orgnismes Sociaux	150 112	150 112		
-> Impots sur les Bénéfices	-	-		
-> TVA	10 927	10 927		
-> Autres	47 693	47 693		
Autres Dettes	363 272	363 272		
Produits Constatés d'Avance	889 694	889 694		
TOTAL	**2 913 495**	**2 913 495**	**-**	**-**

Note n°26 : Produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
LICENCES ADULTES et PRIMO	447 925
LICENCES JEUNES et PRIMO	172 103
DIVERS PRODUITS (Dont Partenariat).	269 667
TOTAL	889 694

Note n°27 : Transferts de charges

TRANSFERT DE CHARGES	
REMBOURSEMENT DE FRAIS DE DEPLACEMENTS	159 001
REMBOURSEMENT D'ASSURANCES	12 318
REMBOURSEMENT IJSS/PREVOYANCE	914
REMBOURSEMENT ACTIVITE PARTIELLE ET DIVERS	2 984
TOTAL	175 216

Note n°28 : Produits exceptionnels

PRODUITS EXCEPTIONNELS	
QUOTE PART SUBVENTION INVESTISSEMENT	441 927
CESSION DE MATERIEL IMMOBILISE	90 250
REPRISE PROVISION SUR CREANCE	70 689
PRODUITS DIVERS	37 895
TOTAL	640 761

Note n°29 : Charges exceptionnelles

CHARGES EXCEPTIONNELLES	
AMENDES ET PENALITES	100 090
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
VNC	324
TOTAL	100 414

Notes n°30 : Aides Financières

AIDES FINANCIERES AU "RESEAU"	Exercices 2021	Exercices 2020
Aides aux Ligues	1 842 893	1 355 360
Aides aux Clubs S/ Evènements	524 893	126 597
Aides aux Pôles	258 527	179 460
TOTAL	2 626 313	1 661 417

Les montants présentés ici font abstraction des subventions allouées directement perçues par les tiers.

D) AUTRES INFORMATIONS

▪ Effectif au 31 Décembre 2021

	2021	2020
CADRES TECHNIQUES	0	0
ADMINISTRATIFS	42	42
Y compris les vacataires		

▪ Les engagements de retraites et avantages assimilés :

Notre entité ne provisionne pas son engagement dont les principales caractéristiques et hypothèses retenuespour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après :

La provision pour l'engagement envers les salariés en matière d'indemnités de départ en retraite au 31 décembre 2021, n'est pas portée au compte de résultat mais a été calculée. Son montant est de 284 116,83 €.

Les calculs ayant servi de base sont :

- un taux d'actualisation brut de 0.95%,
- une durée résiduelle d'activité établie à 16.38 ans.

▪ Informations relatives à la rémunération des dirigeants. (Rémunérations, avances et crédits alloués,engagements en matière de retraite, pensions…)

En conformité avec les articles 261-7-1°-d et 242-c du Code Général des Impôts, et en application de l'Article 20 des Statuts de la Fédération, le Conseil d'administration, dans sa séance du 24 avril 2021, a décidé des modalités de rétribution du Président de la Fédération.
Au titre de la période courant du 1er mai 2021 au 31 décembre 2021, le montant de la rétribution versée au Président Jean-Luc Denechau s'est élevé à 60.592€ bruts, correspondant à une rémunération nette de 50.542 € (avant prélèvement à la source).

▪ Honoraires des commissaires aux comptes

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	KPMG
Honoraires, facturés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	27 020 € HT
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	0€ HT
Honoraires totaux	27 020 € HT

▪ Engagements hors bilan

1. Il n'y aucun engagement financier donné et reçu.
2. Les engagements pris en matière de Crédit-Bail :

RETRAITEMENTS DE CREDIT BAIL					
	Terrains	**Constructions**	**Installations matériel et outillage**	**Autres**	**Total**
Valeur d'origine	-	-	32 330	-	32 330
Amortissements					
- Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
- Dotation de l'exercice	-	-	-	-	-
Sous-total	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**
Redevances payées					
- Cumuls exercices antérieurs	-	-	-	-	-
- Dotation de l'exercice	-	-	11 047	-	11 047
Sous-total	**-**	**-**	**11 047**	**-**	**11 047**
Redevances restant à payer					
- A un an au plus	-	-	11 047	-	11 047
- A cinq ans au plus	-	-	20 362	-	20 362
- A plus de cinq ans	-	-	-	-	-
Sous-total	**-**	**-**	**31 409**	**-**	**31 409**
Valeur résiduelle					
- A un an au plus	-	-	-	-	-
- A plus d'un an et 5 ans au plus	-	-	323	-	323
- A plus de cinq ans	-	-	-	-	-
Sous-total	**-**	**-**	**323**	**-**	**323**
Montant pris en charge dans l'exercice	**-**	**-**	**11 047**		**11 047**

▪ Informations relatives aux opérations d'échange de biens.

L'exercice 2021 n'a pas donné lieu à des opérations d'échanges de biens.

▪ Evaluation des contributions volontaires en nature.

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité untravail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fournituregratuite de services

Une contribution est une participation, sous quelque forme que ce soit, à la réalisation d'une œuvre commune. L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire. Ces apports ou affectations sont comptabilisés en charge à la date de signature de la convention ou des statuts. Les apports ou affectations sont soit en numéraire soit en nature. Les apports en nature correspondent à l'apport de tout bien qu'il soit matériel ou immatériel autre que l'argent.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel comme par exemple la valeurlocative des mises à disposition de locaux.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature (CVN). Les motifs de notre décision sont les suivants :
Les deux conditions suivantes devant être remplies ne le sont pas :

- La nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité ;
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature. »